



Pourquoi et comment améliorer le bien-être des animaux d'élevage avec la future PAC?

MOINS d'animaux et un MEILLEUR bien-être: un défi pour le Pacte Vert et la PAC

Les animaux d'élevage sont une part importante de la production agricole. Leurs conditions de vie les touchent eux en premier ; ils sont des êtres sensibles. Mais les systèmes d'élevage ont aussi des impacts majeurs sur les hommes, la nature, les paysages, le climat et les générations futures. Beaucoup d'impacts sont négatifs, certains sont positifs et précieux.

Les limites planétaires, tant en surfaces qu'en ressources, nous rappellent qu'une production et consommation élevées de produits animaux sont insoutenables. Cette réalité scientifique doit faire son entrée dans la politique agricole, alimentaire et commerciale.

La durabilité est aussi un enjeu éthique qui inclut la compassion. Comment un système économique pourrait-il se prétendre 'soutenable' si les plus faibles, comme les animaux, souffrent de la manière dont ils sont exploités ?

Ainsi les limites planétaires et des considérations éthiques conduisent à un paradigme pour de l'élevage soutenable, résumé par « **MOINS et MIEUX** ».

Le défi pour le Pacte Vert et la nouvelle PAC est d'**assurer du revenu aux agriculteurs** tout en répondant à l'**urgence environnementale** et aux **préoccupations éthiques**.

Le concept mérite quelques réflexions.



Les ruminants émettent du méthane, un gaz à effet de serre. Globalement, le nombre de bovins doit baisser à cause des impacts environnementaux majeurs. Cela ne signifie pas leur disparition. Moins de bovins, des races saines, pâturent sur des prairies permanentes et à haute biodiversité qui stockent du carbone et préservent les sols et l'eau, avec en plus une bonne gestion pour du bien-être animal de haut niveau, peuvent contribuer à nourrir l'humanité de manière soutenable et éthique.

Du revenu pour du bien-être animal ? Une question de volonté politique et de cohérence

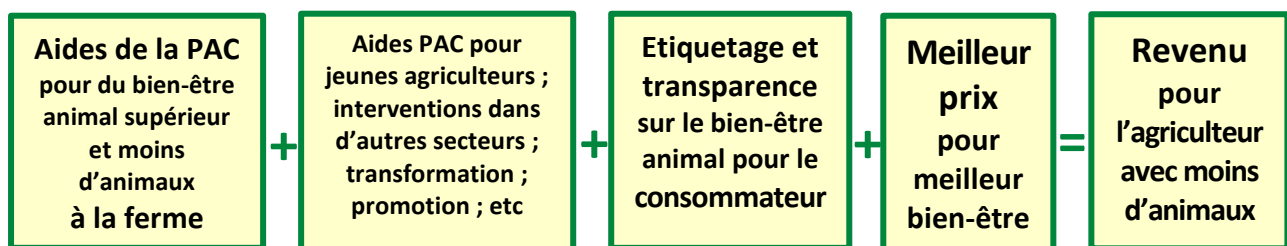
La politique agricole de l'UE a été trop longtemps dominée par le modèle productiviste, recherchant des coûts de production bas. Le conseil agricole et l'industrie ont privilégié l'accroissement permanent de la productivité par animal, par mètre carré, par kilo d'aliment, et par travailleur humain. Ce modèle a conduit à un cercle vicieux qui a détruit des emplois et généré une surproduction et l'effondrement des prix. La plupart des parties prenantes reconnaissent que le système est allé trop loin, mais il est difficile de s'échapper du verrouillage technico-économique qui a été engendré.

D'autre part les consommateurs expriment de plus en plus qu'ils sont prêts à payer pour améliorer le bien-être animal. Les citoyens européens signent des pétitions et soutiennent des

ONG au nom des animaux. Ils ne signent pas pour de l'élevage de précision, de la sélection génomique, des laveurs d'air ou des systèmes automatisés. De toute évidence le contribuable préfère que son argent soit dépensé pour du bien-être animal que pour des technologies de fermes-usines.

Les aides de la PAC continuent de manquer de cohérence puisqu'elles ne différencient pas ou peu entre des pratiques qui sont positives pour le bien-être animal, l'environnement et les conditions de vie en milieu rural et d'autres qui sont inhumaines, polluantes et socialement dommageables.

Beaucoup d'éleveurs, sans doute la majorité, seraient plus heureux avec moins d'animaux, à condition de pouvoir gagner leur vie correctement.



Des améliorations significatives pour le bien-être animal ont un coût. Mais la principale difficulté est de les faire connaître et d'organiser la transformation des produits et la vente. Pour réussir cela, la PAC doit devenir plus cohérente.

Une volonté politique et une meilleure cohérence des politiques publiques sont nécessaires pour assurer un revenu équitable aux éleveurs qui adhèrent à un haut niveau de bien-être animal.

Au lieu de viser à produire toujours plus d'animaux par actif, comme c'était le cas dans la PAC à ce jour, l'objectif doit être

d'augmenter le nombre d'emplois par rapport au nombre d'animaux produits.

Un tel objectif de création d'emplois avec amélioration du bien-être animal doit être pleinement intégré dans la **stratégie européenne « de la fourche à la fourchette »**, dans le **Pacte Vert** et dans la **nouvelle PAC**.

Pourquoi la réduction du cheptel est-elle essentielle ?

Cela ne sert à rien de se voiler la face. La désertification progresse, les aléas climatiques s'aggravent, le changement d'utilisation des terres a des conséquences gravissimes, les mers sont en péril. De nombreuses prospectives nationales et internationales¹ montrent que **la consommation de protéines animales en Europe doit être réduite entre 50 % et plus de 80 %** pour permettre une **alimentation saine** à une **population croissante** dans la réalité des **limites planétaires**. Car aucun besoin nutritionnel humain ne justifie les volumes de protéines animales disponibles dans les pays développés et souvent bradés, comme si le gaspillage alimentaire n'était pas un enjeu majeur.

Plus de 60 % des céréales utilisées en UE servent à l'alimentation animale. L'usage des pesticides est lié à l'élevage : si la consommation de protéines animales diminuait, les rendements des cultures produites sans pesticides (p.ex. biologiques) suffiraient pour répondre aux recommandations nutritionnelles pour une meilleure santé.

L'Europe importe, en majorité pour l'alimentation animale, des excès d'azote sous forme d'environ 33 Mt de soja (19 Mt tourteaux et 14,8 Mt graines), souvent issus de déforestation et de la misère des paysans là-bas et de l'accaparement des terres. Cet azote

importé se rajoute aux excès d'engrais minéral, dont la fabrication est gourmande en énergie. Le tout émet du **protoxyde d'azote, un puissant GES**. La pollution azotée touche l'eau (**nitrites**) et l'air (**ammoniac** et **particules fines** avec impacts sur la santé). **L'eutrophisation** des milieux naturels, par l'azote, concerne toute l'Europe sauf quelques zones de montagne.

En matière de GES, les émissions de méthane des ruminants dépassent fortement ce que le stockage de carbone par les prairies peut compenser. Des programmes européens comme Carbon Dairy promettent de modestes baisses d'émissions. Mais cela n'annule pas les impacts environnementaux majeurs de la filière lait dont l'hypertrophie est totalement déconnectée des besoins nutritionnels réels.

Quant aux volailles, le discours d'une demande croissante sur les marchés intérieurs et mondiaux incite les producteurs à investir dans des bâtiments d'élevage industriels. C'est irresponsable et ne doit pas être soutenu.

L'optimisation technologique et l'intensification ne suffisent pas pour adapter des productions animales démesurées aux ressources et aux terres disponibles sur notre planète.

Il y a un besoin urgent en énergie renouvelable. La biomasse peut y contribuer. Or les ressources sont limitées. Il s'agit donc de trouver de nouveaux équilibres entre productions animales et végétales, tout en prenant soin des **sols** et de la **biodiversité**, et **sans faire l'impasse sur l'exigence de bien-être animal.**

¹ La réduction prévue des protéines animales est toujours nette dès qu'une alimentation saine est recherchée (FAO, INRAE). Elle est maximale pour des scénarios qui visent à réconcilier nutrition saine et limites planétaires (Future Nordic Diets, EAT-Lancet commission). La réduction est de moitié en optimisant l'usage des sols en France (Afterres 2050) ou en appliquant les principes de l'agriculture biologique en Europe (TYFA).

L'utilisation de terres arables en Europe pour cultiver des protéines est pertinente à **condition d'abandonner des productions animales de masse** et sans pitié, ne répondant à aucun besoin réel.

L'évaluation des impacts environnementaux des productions peut se faire par des méthodes d'analyse de cycle de vie. Les résultats sont très différents selon que l'on choisit l'impact par kilo de produit (viande, lait, œufs) ou l'impact à l'hectare. L'empreinte est toujours majorée si le soja importé est pris en compte. Or même un impact relativement faible par kilo n'a aucun sens si les kilos produits sont en excès et inutiles, ou si la méthode de production est inacceptable pour des raisons éthiques. **Il vaut mieux porter le regard**

sur un terroir dans son ensemble et sur les services écosystémiques et sociaux rendus par un système agricole et alimentaire vertueux.

Les **cultures diversifiées** dont les **légumineuses et méteils**, les **prairies naturelles** et en particulier les **prairies extensives**, les **haies** et **l'agroforesterie**, les **zones humides**, sont des valeurs-clés à développer par la PAC.

Ainsi le bien-être des animaux doit s'insérer dans le bien-être d'un territoire, assurant le bien-vivre de ses paysan-nes, avec son paysage, sa biodiversité, ses ressources en eau, sa résilience, et sa nouvelle sobriété. Un bel objectif pour la PAC !

Pourquoi les milliards de la PAC ont-ils été aussi inefficients pour réduire la souffrance des animaux ?

Les principaux **objectifs de la PAC** ont été le soutien au revenu agricole, le marché unique et la compétitivité.



Les jeunes bovins, surtout les mâles mais aussi les femelles, sont couramment engraisés à forte densité, souvent inconfortablement sur des sols en caillebotis. Ils sont privés de pâturage et ne peuvent pas exprimer leur comportement naturel.

Les cercles vicieux alimentés par la PAC sont au cœur des verrouillages à l'encontre du bien-être animal.

La volonté politique de fournir **une alimentation bon marché** à la population a conduit l'Europe, via la PAC, à financer indirectement la guerre des prix entre distributeurs et leurs pratiques commerciales souvent déloyales (au lieu de s'attaquer à la pauvreté).

La volonté d'assurer néanmoins **un revenu** aux agriculteurs qui produisent de plus en plus de volumes, a indirectement financé l'industrie en amont (tracteurs, pesticides, bâtiments d'élevage, technologies) et a laissé les secteurs de l'aval (transformation et distribution) absorber les gains de productivité réalisés à la ferme.

La volonté de développer la **compétitivité** sur le marché mondial expose les producteurs à l'extrême volatilité des prix et de la demande.

La pression sur les prix empêche l'émergence de méthodes de production plus respectueuses des animaux et de l'environnement.

La législation européenne sur la protection des animaux reste incomplète, pleine de dérogations, et mal appliquée. La **conditionnalité** impose aux agriculteurs le respect de certaines parmi les normes minimales (même pas toutes), sous peine de subir une réduction, le plus souvent légère, des aides PAC. Ce mécanisme n'a pas apporté d'amélioration notable.



Forte densité, privation de tout comportement naturel, débèquage, hyper-productivité générant des pathologies : la PAC devrait améliorer le sort des dindes.

Le **1er pilier de la PAC** finance indirectement, par l'**aide à l'hectare**, la production d'aliment pas cher pour l'élevage industriel.

Des **aides couplées par tête de bétail** soutiennent la production de ruminants et surtout de vaches allaitantes (produisant des veaux, souvent pour l'export), et ceci sans condition de bien-être ou d'environnement.

Au sein du **2ème pilier**, les enveloppes financières sont limitées ; l'objectif bien-être animal se trouve en concurrence

avec des objectifs de compétitivité. La **mesure spécifique 'bien-être animal'**, qui permet d'accorder des aides annuelles pour du bien-être animal supérieur aux normes minimales, p.ex. pour loger les porcs sur paille, n'est même pas appliquée en France.

Les **aides aux bâtiments d'élevage**, très prisées, peuvent financer le meilleur et le pire ; cela va des clôtures en plein air jusqu'aux cages. Certaines aides pour **économiser ou produire de l'énergie** (p.ex. par méthanisation) ont comme effet de rendre l'élevage dit concentrationnaire plus profitable et pérenne.

La PAC peut soutenir **des démarches dites de qualité**. Mais des démarches du type Indication Géographique Protégée (IGP) n'imposent aucune condition de bien-être animal. P.ex. les produits IGP de porc ne respectent souvent même pas les normes minimales de protection des porcs. Par ailleurs, des démarches régionales reçoivent des aides, même si leur niveau d'ambition est très faible.



Des aides au bien-être animal devraient mettre fin à l'immobilisation des truies dans des cages durant la mise-bas et l'allaitement. La truie y est privée de mouvement et du comportement alimentaire et social naturel. Les pathologies induites et l'hyper-prolificité font aussi souffrir.

Le **manque de compétences** au sujet du bien-être animal, et de motivation pour en acquérir, reste un problème majeur à aborder, à la ferme, en amont et en aval.



La détresse physique et psychique de millions de veaux laitiers en Europe tient au déni du lien entre la vache et son veau, à leur séparation, au long transport, et à l'engraissement d'abord seul dans une petite case et ensuite dans de petits groupes sur un sol inconfortable en caillebotis avec une alimentation contre nature dans l'objectif de produire une anémie contrôlée. Le paiement de la viande en fonction de la couleur claire, qui sanctionne une viande non anémique, doit être aboli. L'industrie laitière devrait financer le bien-être des veaux. Que la PAC donne enfin les bons signaux !

Aussi n'existe-t-il **aucun étiquetage obligatoire sur les conditions d'élevage** (sauf pour les œufs). Le plus souvent les consommateurs sont **faussement rassurés**. La transparence sur les conditions d'élevage n'est pas assurée.

Il n'y a **aucune obligation** pour les Etats membres d'allouer **une part du budget** de la PAC au bien-être animal.

Et malgré l'urgence climatique l'Europe dépense des millions d'euros pour la **promotion** du lait et de la viande...

Si la souffrance animale avait un coût, et si les décideurs devaient le payer, ils auraient compris depuis longtemps que la PAC doit changer.

Que faut-il encourager pour améliorer le bien-être animal?

Le bien-être des animaux correspond à ce qu'ils ressentent (leur état mental). Assurer leur bien-être signifie de respecter leurs besoins sanitaires, physiologiques, comportementaux, affectifs et cognitifs, de leur éviter des émotions pénibles (douleur, peur, stress chronique) et de favoriser les émotions agréables. Il est important d'appliquer ces principes à **toutes les catégories d'animaux** (mâles, femelles, reproducteurs, animaux engraisés, veaux/chevreaux mâles laitiers...).

Le bâtiment d'élevage, ou système de stabulation, doit disposer d'une bonne **ambiance** (lumière, qualité de l'air), et de préférence être largement ouvert à **l'air frais**. Il devrait offrir **plus d'espace** que la norme minimale par animal et ceci dans des cases spacieuses. La zone

de repos doit être confortable, déformable et isolée (litière, éventuellement matelas).

Un principe général est de **structurer l'espace** en zones fonctionnelles, où les animaux peuvent se déplacer à leur rythme, pour se reposer, être actif et explorer, manger ou boire, déféquer, y compris de proposer **différentes zones climatiques**, où l'individu peut choisir ce qui lui convient : entre dedans ou dehors ; ou pour les porcs entre une surface isolée (paille) ou plutôt fraîche (béton).

On appelle **'enrichissement'** les équipements, matériaux et substrats mis à disposition pour que les animaux puissent s'occuper selon leurs besoins comportementaux : explorer, fouiller, mâcher (porcs) ; gratter et picorer (volailles) ; etc.

Les animaux **dominés** doivent pouvoir se mettre à l'abri des **dominants**.



Ces truies bénéficient de nettement plus de surface par animal que la norme minimale. Elles disposent de zones fonctionnelles distinctes pour se reposer, se nourrir, s'activer et explorer, et déféquer. Elles peuvent au choix se coucher dans la litière ou, s'il fait chaud, sur le sol bétonné. La paille sert aussi de matériau manipulable. Idéalement, elles ont un accès vers l'extérieur et reçoivent des fourrages grossiers pour s'occuper davantage.

La sortie en plein air est un élément distinct, qui apporte un 'plus' essentiel. Il permet davantage l'expression des **comportements naturels**, par l'espace qu'il offre, à commencer par la liberté de mouvement et un certain exercice physique. Car **'bouger c'est la santé'**.

L'air frais et la stimulation par le climat extérieur sont bénéfiques pour la **santé**.

Le plein air est favorable à un déroulement optimal des **interactions sociales** entre animaux : les conflits peuvent se résoudre par la distance, et les animaux qui ont des affinités sont libres de se mettre ensemble.

Le comportement naturel de **recherche alimentaire** est un besoin essentiel : les porcs fouillent le sol et explorent avec le groin, les volailles grattent et picorent. Pour les ruminants, même un parcours herbeux limité est mieux que rien.

A terme, tout élevage devrait permettre l'accès au plein air.



Un parcours extérieur attractif, abrité par des arbres et des haies, invite les poules à sortir et leur permet de picorer et gratter, prendre des bains de poussière et se mettre au soleil.

La sélection génétique et le niveau de productivité sont un enjeu important. L'hyper-productivité est une source de souffrance notamment pour les volailles à croissance très rapide. L'hyper-prolificité des truies favorise des pathologies, et le surnombre de porcelets ne permet plus un allaitement naturel ; il faut mettre fin à cette dérive. Quant aux vaches laitières, une forte productivité n'est pas incompatible avec du bien-être, mais induit une fragilité certaine. La question est ouverte s'il faut revenir à des vaches robustes et de race mixte (lait/viande).

Les mutilations restent les témoins de la violence avec laquelle les animaux sont forcés dans des conditions de vie contraires à leur nature. Caudectomie (section du bout de la colonne vertébrale) des porcs mais aussi ovins, écornage des veaux et chevreaux par un fer chaud enfoncé au niveau de la tête, et pour les volailles débecage, dégriffage, éjointage (couper l'aile au niveau des os de la 'main')... sont des pratiques inacceptables, effectuées à vif. Il est impardonnable que des méthodes

d'élevage sans mutilations n'aient pas fait l'objet de recherches plus volontaristes. Lorsque castration ou écornage sont considérés comme étant indispensables, des techniques d'anesthésie, combinées à une analgésie postopératoire et éventuellement une sédation préopératoire, sont au point. Il faut forcer le changement de mentalité chez les vétérinaires, les autorités et les éleveurs, pour que **la prise en charge de la douleur** (quelle qu'elle soit) des animaux d'élevage soit aussi bonne que pour les animaux de compagnie.

Le respect des groupes sociaux (laissant ensemble les animaux qui se connaissent, p.ex. pour les allotements de bovins ; les vaches, les truies...) ainsi que des liens familiaux entre animaux doit progresser. C'est impossible pour les poussins qui sortent par milliers des accouvoirs. Le thème des liens affectifs et de l'apprentissage social prendra certainement de plus en plus d'importance au niveau des attentes sociétales.

Le **sevrage** des petits mammifères doit être retardé. C'est aussi une question de santé, afin de réduire l'usage des antibiotiques au minimum nécessaire.

Arracher un animal à son milieu de vie et à son troupeau pour le vendre et/ou le conduire à l'abattoir est très dur.



L'excellence en élevage serait que les animaux naissent, vivent et meurent à la ferme. L'abattage (contrôlé) à la ferme est une vision d'avenir pour un monde meilleur et mérite des efforts de recherche et des aides de la PAC.

L'abattage à la ferme ou à proximité correspond à une attente sociétale et paysanne forte. Les **transports** longs sont condamnables. En plus de la souffrance, ils véhiculent le risque de propager des maladies.

Les audits d'évaluation du bien-être animal à la ferme, combinés à une démarche de progrès, doivent être soutenus. Cependant la pertinence du résultat dépend du choix des facteurs de pondération et d'agrégation. A quel niveau met-on les curseurs ? Il faut éviter le 'welfare-washing'.

Les milliards de la PAC peuvent améliorer le bien-être animal. Il suffit d'une volonté politique.

Quels outils de la future PAC pour sortir du cercle vicieux ?

Le **règlement proposé par la Commission européenne en juin 2018** (COM(2018)392final) pour les **Plans stratégiques (PSN) des Etats membres** relevant de la **PAC** inspire quelques espoirs et beaucoup d'inquiétudes

quant à l'avenir du bien-être animal. Les articles de ce règlement évoqués ci-dessous comportent d'excellentes opportunités et de gros risques.²

² La présente réflexion s'inspire fortement de l'expérience française qui est instructive.

L'Article 6 de la proposition de règlement énonce des **objectifs spécifiques, dont le bien-être animal** (l'objectif(i)). Le bien-être animal à la ferme pourrait faire revenir du revenu chez les paysans et dans les zones rurales (objectif (a)), et ceci sans forcément passer par des investissements industriels d'élevage dit de précision. Encore se pose-t-il la question comment certains acteurs imposeront des outils de compétitivité, p.ex. le numérique (objectif (b)).

L'article 11 de la proposition de règlement de la Commission inclut dans **la conditionnalité** trois directives de **normes minimales** de protection des animaux, mais ni celle des poules pondeuses ni celle des poulets. Le manque d'ambition est inquiétant. Au-delà des normes réglementaires minimales, l'UE a aussi défini, pour ce qui concerne les cultures, des **BCAE** (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) qui sont incluses dans la conditionnalité et lui donnent du sens. Il faudrait (cf article 12) rendre obligatoire la même logique pour le bien-être animal en définissant des **Bonnes Conditions de Bien-Etre Animal**. Celles-ci pourraient correspondre à **la montée en gamme que de nombreuses filières prévoient de toute manière comme futur socle** pour leurs productions **standard**, au vu des critiques que leur adresse la société. Sans bouleverser les systèmes industriels, de telles « BCBEA » pourraient un peu augmenter les surfaces par animal, apporter un enrichissement, de l'éclairage naturel, des audits sur l'état des animaux..., c'est-à-dire des évolutions qui sont engagés, et dont la généralisation mérite être encouragée.

Dans l'article 13 il est inquiétant que **l'amélioration** du bien-être animal pourrait rester absente d'un **conseil agricole** se limitant aux normes minimales.



L'Europe met à disposition une information de qualité qui n'est pas suffisamment valorisée.

www.euwelnet.eu/en-us/euwelnet-pig-training/

Connaissances scientifiques et expériences pratiques validées sont disponibles, p.ex. sur comment (bien) faire pour ne plus couper les queues des cochons. Mais cela reste à mettre en œuvre...

L'aide pour **les jeunes agriculteurs** (article 27) devrait être liée à des conditions environnementales et de bien-être animal en priorisant l'agriculture biologique.

Les **programmes pour le climat et l'environnement**, appelés aussi **Ecoscheme** ou **Paielements pour Services Environnementaux (PSE)**, prévoient des paiements pour des engagements volontaires allant au-delà des exigences réglementaires entre autres pour le bien-être animal (article 28 (b)). L'ouverture dans les PSN de tels **paiements pour le bien-être animal** semble pour le moment envisageable mais aléatoire. C'est une opportunité à ne pas manquer pour constituer un socle sur lequel des acteurs publics ou privés peuvent s'appuyer pour **construire des cahiers des charges portant sur le bien-être animal**, afin de valoriser des produits issus d'un bien-être animal supérieur. Cela faciliterait la **viabilité économique de filières 'bien-être'**, en permettant aussi de réduire le nombre d'animaux. Mais l'article 28 lie

les aides à l'hectare, sous prétexte des règles de l'OMC. Cet argument mérite une vérification sérieuse. En effet, au vu des très nombreuses et diverses aides qui sont acceptées par l'OMC, il est difficile d'imaginer qu'il n'y aurait vraiment aucun outil pour des aides « PSE » qui amélioreraient le bien-être animal tout en réduisant la productivité en termes de volumes et en priorisant les services rendus et l'emploi.

De tels paiements seraient adaptés p.ex. pour encourager le logement des porcs sur paille, la mise-bas en liberté (sans cage) pour les truies, le pâturage des bovins, les jardins d'hiver et la (vraie) sortie en plein air pour les volailles...

Les aides couplées (article 29) sont destinées à *aider les secteurs... en remédiant aux difficultés ... en améliorant leur compétitivité, leur durabilité ou leur qualité*. Selon l'article 30 cela peut se faire lorsque les secteurs sont *importants pour des raisons économiques, sociales ou environnementales*. Le diable est dans le détail. Ici, le petit mot « ou » est toxique. Il permet de soutenir n'importe quoi, parce qu'on trouve toujours une quelconque raison économique. Les « ou » doivent être remplacés par « et ». Et la notion de qualité doit obligatoirement comporter des critères de bien-être animal crédibles tels que le pâturage pour les ruminants. Il y a un **besoin absolu d'aides couplées pour permettre aux paysans d'engraisser et de finir leurs bovins mâles et femelles à l'herbe**, et en particulier pour relancer l'engraissement de bœufs (mâles castrés) avec pâturage saisonnier.

Les **aides sectorielles** (article 59 (d)) introduisent des objectifs qualitatifs, mais il faudrait remplacer les *méthodes respectueuses...des normes en matière*

de bien-être animal par des méthodes **améliorant le bien-être animal**. En effet, les normes sont lacunaires, insuffisantes et truffées de dérogations.

Quant à (f), les **AOP, IGP ou labels nationaux** n'apportent aucune certitude de bien-être animal. Il est temps de remettre à plat ces concepts.

Les Plans Stratégiques Nationaux (PSN) peuvent prévoir des **interventions pour la santé et le bien-être** des animaux (article 60 1. (a) vi)).



Chargement, transport et abattage des poules de réforme sont cruels. L'installation de nombreux beaux petits élevages et l'abattage mobile à la ferme méritent le soutien de la PAC.

Reste l'important volet du **développement rural**. Selon Article 65 5.(b) des paiements sont possibles **pour du bien-être animal allant au-delà des exigences minimales**. Ces aides pourraient encourager des transitions vers de meilleurs systèmes et aussi des filières très ambitieuses, telles que les porcs en plein air. Les aides ciblées sur le bien-être devraient devenir obligatoires pour tous les PSN des Etats membres.

Les **investissements** aidés, surtout pour les **bâtiments d'élevage**, comportent un risque majeur de financer non seulement le meilleur mais aussi le pire (p.ex. des cages, ou des sols en caillebotis intégral, ou des volailles standard). Ainsi les aides au nom de **l'énergie économisée ou renouvelable** sont très à la mode et peuvent soutenir des pratiques inacceptables quant aux animaux.

La cohérence des aides et orientations est en effet un problème fondamental. C'est aussi le cas pour les aides à **l'installation**. De même, **l'aide aux entreprises de transformation et à la commercialisation** gagnerait beaucoup à devenir complémentaire et coordonnée avec des aides aux pratiques vertueuses à la ferme.

Le besoin de cohérence s'applique de même au financement des cultures de protéines. **L'autonomie en protéines** est un bon objectif mais ne devrait pas, indirectement, se transformer en un nième soutien public à l'alimentation animale en élevage intensif insoutenable.

Il est essentiel de **revoir les critères d'éligibilité et de sélection des projets** à aider, qui pour le moment sont plutôt inefficaces.

Il existe de nombreuses **aides d'Etat**, sans contrepartie européenne mais permises par l'Europe. Elles aussi doivent devenir cohérentes et beaucoup plus exigeantes pour l'amélioration du bien-être animal.

La nouvelle PAC devrait veiller à donner les bons signaux et ne pas laisser investir et gâcher l'argent public pour des systèmes dont le rejet sociétal est acté ou prévisible.

Les indicateurs proposés sont mauvais. Lesquels retenir?

L'article 7 de la proposition de règlement de la Commission européenne parle des **indicateurs**. Ils sont définis dans l'Annexe I.

Les indicateurs de réalisation rapportent la part des agriculteurs, des hectares, des têtes de bétails, qui ont été aidés ; cela montre si l'argent a été dépensé.

Les indicateurs de résultat évaluent par thème les progrès réalisés par rapport aux valeurs ciblées dans les Plans Stratégiques nationaux. Il s'agit de la part des agriculteurs, des terres agricoles, des cheptels,... qui participent à certaines stratégies et engagements. Pour ce qui concerne l'objectif (i) (article 6) de mieux répondre aux attentes sociétales dont le bien-être animal, nous y trouvons la part des UGB (Unités de Gros Bétail) aidés pour limiter l'utilisation des antibiotiques, la part des terres concernées par des aides pour une utilisation dite durable des pesticides, et la part des UGB aidées pour améliorer le bien-être animal – ce

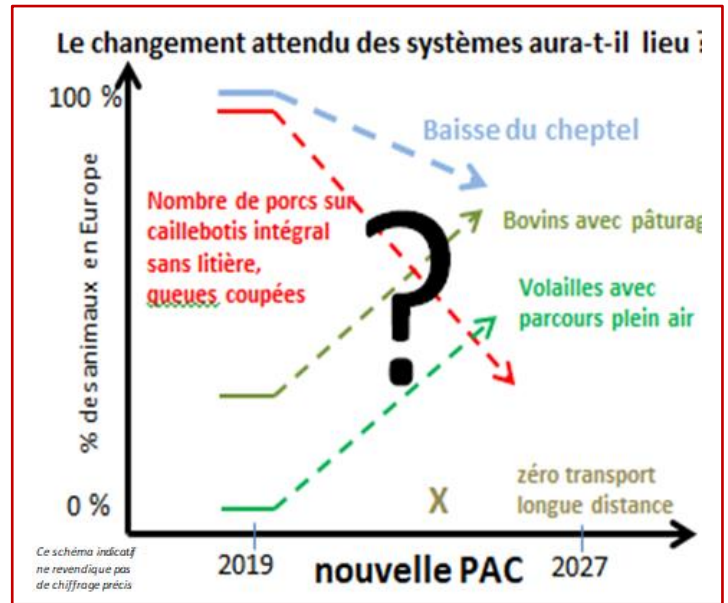
qui ne veut strictement rien dire sur le niveau, crédible ou non, de cette amélioration. Elle peut être minime.

C'est aux indicateurs dits d'impact de quantifier les effets concrets obtenus. Par rapport à l'attente sociétale (objectif (i) de l'article 6) les indicateurs proposés sont particulièrement misérables. C'est la valeur de la production couverte par des systèmes de qualité de l'UE qui fait office d'indicateur, dont l'agriculture biologique. Or cette dernière produit au mieux quelques pourcents des animaux de l'UE. La plupart des autres systèmes dits de qualité de l'UE n'ont, sauf exception, guère d'exigence ni de garantie en matière de bien-être animal.

Aussi, l'amalgame pratiqué (cf résultats et impacts) entre réduction des antibiotiques et amélioration du bien-être n'est en aucun cas acceptable. Ce raccourci priorise le sanitaire sous un angle commercial, sans l'éthologie. **La pauvreté de ces indicateurs interpelle. Quel respect de l'attente sociétale ?**

Des indicateurs solides seraient l'évolution de la part du cheptel européen qui bénéficie :

- d'un logement confortable (litière)
- d'espace supérieur aux normes
- d'enrichissement
- de l'abandon de toute cage
- de sortie en plein air
- de l'abandon des mutilations
- d'un traitement efficace de la douleur
- d'un abattage à proximité ou à la ferme
- d'audits de bien-être avec démarche de progrès
- et les revenus et emplois, mis en relation avec la réduction du cheptel.



Le libre-échange sabote les efforts pour une PAC durable



L'élevage pour l'export en vif ne doit pas être aidé. L'export en vif cause trop de souffrances.

La réduction de la consommation de viande et de lait en Europe serait une bonne nouvelle pour l'environnement et le climat. Compenser cette réduction par davantage d'export est inquiétant. La politique commerciale de l'UE n'est guère évaluée pour ses impacts sur le climat ou le bien-être animal. **L'objectif d'une réduction globale des cheptels doit faire partie de la politique climatique et commerciale de l'UE.**



Les flux commerciaux d'ovoproduits au niveau mondial proviennent de cages.

La prétendue « compétitivité » tant idolâtrée est le plus souvent une course aux distorsions de concurrence, où le revenu est perdant, comme l'environnement. C'est totalement inadapté au vivant.



L'UE est le premier exportateur mondial de produits du porc, mais ne réussit pas à appliquer ses propres normes minimales laxistes pour les animaux et l'environnement.

Les éleveurs bovins ont souvent de très faibles revenus, portés à bout de bras par les contribuables via la PAC. Les importations prévues par les accords commerciaux aggravent la situation. Comme il n'est pas concevable de laisser disparaître ces éleveurs, la PAC paierait, profitant indirectement **aux producteurs d'Amérique du Nord, du Mercosur, d'Australie.**

Vous ne pourrez pas moraliser un tel commerce aux frais des animaux. Il faut arrêter de le soutenir.